

L'économie et la sociologie dans le contexte de la mondialisation

Frédéric Lebaron

L'intérêt croissant pour les dimensions culturelle, institutionnelle et historique de la mondialisation pourrait faire disparaître progressivement les oppositions entre l'économie et la sociologie et donner lieu à des échanges plus équilibrés. Ces dernières années, les développements scientifiques dans toutes les disciplines révèlent une intensification de leurs échanges intellectuels.

Deux cadres institutionnels

Les relations entre l'économie et la sociologie sont loin d'être égales ou symétriques, particulièrement de nos jours, à l'ère de la mondialisation. Leur différence principale est culturelle et liée aux normes d'évaluation.

L'économie se caractérise par l'utilisation généralisée de l'anglais dans la communication scientifique. La sociologie, en revanche, est fortement ancrée dans les contextes nationaux et une part importante de sa production scientifique est rédigée dans les langues nationales. L'importance de l'anglais est notable dans les différents secteurs professionnels proches de l'économie, comme la banque ou la finance. La sociologie a quant à elle plus d'affinités avec des institutions plus spécifiquement nationales qui résultent d'un processus historique particulier, comme les institutions en charge de la politique sociale, l'éducation ou la santé.

L'économie est souvent décrite comme une discipline d'avant-garde, particulièrement en ce qui concerne ses méthodes d'évaluation scientifique et sa gestion. En s'appuyant sur la 'scientométrie', elle a contribué à la création de normes servant à classer les contenus scientifiques, les revues, les chercheurs. La 'productivité' des chercheurs, des laboratoires et des institutions est mesurée quantitativement. Un système de récompenses scientifiques la caractérise, le plus prestigieux étant le Prix de la Banque de Suède en sciences économiques en mémoire d'Alfred Nobel. Ces récompenses permettent de constituer et maintenir les hiérarchies internes dans le domaine de la recherche. L'adoption d'un système normatif standardisé dans la plupart des pays a permis l'homogénéisation de la discipline (Coats, 1997).

Par opposition, la sociologie reste plus nettement façonnée par des forces nationales et culturelles (Berthelot, 2000). Néanmoins, la sociologie anglo-américaine a adopté un certain nombre de critères et de normes que l'on retrouve en économie et dans les sciences de la nature. Des modes d'évaluation semblables influencent également les humanités. On s'est rendu compte en 2009 en France de l'importance de cet enjeu lors des débats sur la classification des revues et sur l'évaluation des enseignants-chercheurs. L'adoption de ces normes standardisées par les sciences humaines et sociales a été interprétée comme la transposition de critères existants en économie et dans les sciences de la nature.

Deux 'sous-systèmes' sociaux

Un second aspect de la relation entre économie et sociologie a trait à leurs organisations opposées en tant que 'sous-systèmes' sociaux – ou champs, comme les qualifie Bourdieu (1988). Toutes les deux sont considérées comme des disciplines scientifiques. Cependant, elles divergent dans leur approche des

structures sociales et institutionnelles, et dans leurs relations avec celles-ci, notamment leurs rapports avec les secteurs non-universitaires, leur intégration dans les réseaux sociaux institutionnels et leur contribution aux débats et pratiques de politique publique.

Les mécanismes de marché jouent un rôle plus important en économie que dans les sciences sociales, surtout après la mise en place de réformes institutionnelles, comme la création de nouveaux processus d'évaluation qui affectent les carrières et les rémunérations des individus. On peut citer deux exemples notables en France, où la *'Toulouse School of Economics'* et la *'Paris School of Economics'*, des établissements d'enseignement supérieur et de recherche, testent de nouveaux modèles de mesures incitatives et de rémunérations basés sur la théorie économique.

Les différences sociales essentielles entre l'économie et la sociologie sont liées au fait que chacune participe à des réseaux d'acteurs sociaux extrêmement différents dans des secteurs distincts de l'action publique. Pendant longtemps, l'économie a eu des contacts privilégiés avec les institutions et les acteurs des politiques publiques (Coats, 1997). On s'en rend particulièrement compte au niveau national dans les instituts statistiques, les ministères des finances et les banques centrales. La forte concentration d'économistes au sein des organisations internationales, et « régionales »¹ a également renforcé leur présence au plan national. En outre, de nombreux acteurs des gouvernements locaux ont une formation en économie.

L'économie contribue directement à l'existence de 'communautés épistémiques', c'est-à-dire de groupes professionnels ou sociaux qui partagent un ensemble de convictions et d'aspirations culturelles et les mobilisent. Leurs membres sont favorables à la mise en œuvre de réformes économiques dans différents cadres, allant des banques centrales et des organisations internationales aux sphères nationales ou locales. Il s'agit souvent d'associations ou de groupes de pression partisans de 'réformes structurelles', c'est-à-dire la libéralisation et la mise en œuvre de mécanismes de marché. Par opposition, la sociologie est encore essentiellement une discipline universitaire liée à des contextes culturels, intellectuels ou politiques nationaux spécifiques. La sociologie est aussi souvent associée, en particulier en Europe occidentale et dans les pays nordiques, au soutien et à la promotion d'institutions sociales qui génèrent aussi des opportunités d'emploi pour les étudiants en sociologie. Les travailleurs sociaux, par exemple, ont assez souvent une formation dans ce domaine.

Des échanges intellectuels en évolution

L'émergence de sous-disciplines telles que la sociologie économique, la socioéconomie et l'économie politique internationale a contribué à la formation d'un vaste espace scientifique à l'intersection entre ces deux disciplines. Le concept de '(néo-)institutionnalisme' peut faire référence à l'application de l'économie à la relation entre les marchés et les organisations. Pour de nombreux néo-institutionnalistes, la rationalité économique demeure une hypothèse centrale. Cependant, celle-ci ne conduit pas forcément à nier en bloc les conditions institutionnelles contraignantes de l'action économique, qu'avaient déjà soulignées des sociologues comme Émile Durkheim (Campbell et Pedersen, 2001). En sciences politiques, ces échanges peuvent également faire référence à une 'économie politique' qui met l'accent sur les relations de pouvoir, sur les conditions institutionnelles de l'activité économique, et en particulier, sur les logiques dominantes du capitalisme actuel.

Le développement récent de la 'sociologie économique', fondé sur une vaste dynamique sociale et

¹. Fonds monétaire international, Banque mondiale, Organisation de coopération et de développement économiques, Organisation mondiale du commerce, Commission européenne, Banque centrale européenne, etc.

intellectuelle dans le domaine de la sociologie, est aussi lié à la réémergence de questions issues de l'économie et étudiées selon une démarche sociologique empirique (Swedberg, 2003). La recherche de fondations empiriques solides pour expliquer les comportements économiques a également conduit à une réévaluation des analyses sociologiques aussi bien classiques que plus récentes sur le sujet. La recherche économique expérimentale révèle que des hypothèses restrictives quant à la rationalité devraient ouvrir la voie à des approches plus intégrées.

Le succès interdisciplinaire de la notion de 'capital social' a relancé les débats sur la théorie de la croissance, le changement institutionnel et les comparaisons internationales. Sa prééminence dans les organisations internationales comme la Banque mondiale ou l'OCDE a contribué à légitimer la fertilisation croisée entre différentes traditions disciplinaires, particulièrement entre la sociologie, l'économie et les sciences politiques (Svendsen et Svendsen, 2009).

Le recours à des méthodologies statistiques communes a également contribué à l'assouplissement des frontières entre l'économie et la sociologie. Le regain d'intérêt pour des traditions statistiques comme l'analyse géométrique des données (notamment l'analyse des correspondances) a favorisé le développement de questions méthodologiques et empiriques communes qui tiennent compte de la complexité de la vie économique et sociale. En outre, cette tendance remet en question la domination de modèles statistiques abstraits en faveur d'une démarche plus empirique, descriptive et inductive (Le Roux et Rouanet, 2004).

Les changements de ces rapports intellectuels auront-ils des conséquences institutionnelles ou politiques ? Une question importante pourrait avoir trait au débat actuel sur la mesure du bien-être et la recherche de meilleurs indicateurs qui ne prendraient pas seulement en compte les indicateurs économiques dominants comme le produit intérieur brut (PIB) (Gadrey et Jany-Catrice, 2007). Bien qu'elle soit composée majoritairement d'économistes, la 'Commission Stiglitz' créée par le gouvernement français souligne la nécessité d'employer des approches plurielles et multidisciplinaires pour étudier le bien-être socio-économique. Espérons que les nouvelles conditions intellectuelles décrites ci-dessus conduiront à un renouveau dans divers domaines des politiques publiques.

Frédéric Lebaron

Est professeur de sociologie à l'Université de Picardie – Jules Verne en France où il dirige également le Centre universitaire de recherches sur l'action publique et le politique (CNRS). Il est ancien membre junior de l'Institut universitaire de France (IUF) et l'auteur de plusieurs ouvrages, chapitres et articles en sociologie économique, méthodologie et théorie sociologique.